

Assurer la continuité des projets métropolitains

Conseil de la Métropole - Jeudi 17 décembre

Dans un contexte budgétaire bouleversé par la crise sanitaire, Toulouse Métropole maintient ses investissements pour garantir la poursuite des projets et le développement du territoire.

En amont du vote du budget primitif pour 2021, le Conseil de la Métropole, a voté une délibération permettant la poursuite de l'effort d'investissement et la réalisation des grands projets dès les premiers mois de l'année 2021.

>> **Télécharger la délibération**

Service de presse

Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
espacepresse.toulouse-metropole.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)

